

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA THUILE
Séance du Vendredi 29 mai 2026**

Convocation : 22/05/2026	L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuvième jour du mois de Mai, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François POITOU,
Affichage : 01/06/2026	
Nombre des membres du conseil municipal : 10	Étaient présents : Mesdames Cécile MONGELLAZ TUCOULAT, Aurélie GREFFIOZ, Sylvie RUPPIN, et Euryanthe MERCIER, Messieurs Jean-François POITOU, Alexandre PASCAL-GIROUD et Jean-François FONTANEL.
Nombre des membres en exercice : 10	Étaient représentés : M. Renaud BATAILLE donne procuration à M. Jean-François FONTANEL et M. Gaylord MARCHAND donne procuration à Mme Sylvie RUPPIN
Nombre de conseillers ayant participé aux délibérations : 09	Absents excusés : M. Benjamin CAILLET, Renaud BATAILLE et Gaylord MARCHAND
	Nommé secrétaire de séance : Mme Cécile MONGELLAZ-TUCOULAT

Début de séance 18h30

- I. Validation du précédent compte rendu
09 voix Pour
- II. Membres de la CCID

M. le Maire expose, conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, est obligatoirement instituée une Commission Communale de l'Imposition Directe (CCID) dans chaque commune, dans un délai de 2 mois après élection municipale.

La commission est présidée par le Maire ou un adjoint Président de la commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants, tous contribuables sur la commune.

Ils se prononcent sur l'imposition fiscale des locaux d'habitation identifiés par la Direction Générale des Finances Publiques.

Le Conseil propose les administrés suivants :

	Civ.	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
1	Mme	DOMENECH	Noelle	08/07/1957	46 boucle de l'église 73190 LA THUILE	TF

2	M.	GIROUD	Patrick	18/06/1963	94 traversée d'Entrenant 73190 LA THUILE	TF
3	M.	PASCAL-GIROUD	Alexandre	12/08/1986	283 route des poncets 73190 LA THUILE	TFNB
4	Mme	PIENNE	Anna	26/07/1963	337 route de Morion 73190 LA THUILE	TF
5	Mme	GAILLAND	Brigitte	10/03/1959	1179 route des Beaux 73190 LA THUILE	TF
6	M.	MONNET	Frédéric	06/10/1968	735 route de morion 73190 LA THUILE	TF
7	M.	CAILLET	Benjamin	25/02/1990	292 route de nécuidet 73190 LA THUILE	TFNB
8	M.	FAUCONNIER	Bertrand	13/08/1981	324 route des prés 73190 LA THUILE	TF
9	M.	REGOTTAZ	Robert	03/09/1948	55 chemin de plamont 73190 LA THUILE	TF
10	M.	DAVID	Georges	22/06/1949	851 route de morion 73190 LA THUILE	TF
11	M.	SOUBIEILLE	Philippe	19/06/1954	109 route de monthoux 73190 LA THUILE	TF
12	Mme	PONCET	Jeanne	07/07/1947	54 ancienne route de morion 73190 LA THUILE	TF

09 voix Pour

III. Membres de commissions de Grand Chambéry et du SICSAL

M. le Maire propose, pour les Commissions de **GRAND CHAMBERY** :

Commission	Représentants	Suppléants
Transition écologique et énergétique	Gaylord MARCHAND (Conseiller municipal)	Euryanthe MERCIER (Conseillère municipale)
Urbanisme, habitat, foncier et gens du voyage	Jean-François POITOU (Maire)	Cécile MONGELLAZ-TUCOULAT (1 ^{ère} adjointe)
Economie et enseignement supérieur	Sylvie RUPPIN (Élue déléguée)	Renaud BATAILLE (Conseiller municipale)
Finances et moyens des services	Jean-François POITOU (Maire)	Aurélie GREFFIOZ (3 ^{ème} adjointe)

Grands équipements, relations avec les clubs sportifs	Renaud BATAILLE (Conseiller municipale)	Aurélie GREFFIOZ (3 ^{ème} adjointe)
Rénovation urbaine, politique de la ville, emploi, insertion	Euryanthe MERCIER (Conseillère municipale)	Gaylord MARCHAND (Conseiller municipal)
Mobilité, voiries et infrastructures	Jean-François FONTANEL (Elu délégué)	Sylvie RUPPIN (Élue déléguée)
Déchets	Euryanthe MERCIER (Conseillère municipale)	Gaylord MARCHAND (Conseiller municipal)
Développement touristique et rayonnement	Jean-François POITOU (Maire)	Aurélie GREFFIOZ (3 ^{ème} adjointe)
Agriculture, forêt, espaces naturels et ruralité	Cécile MONGELLAZ-TUCOULAT (1 ^{ère} adjointe)	Benjamin CAILLET (Conseiller municipal)
Conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement	Alexandre PASCAL-GIROUD (2 ^{ème} adjoint)	Cécile MONGELLAZ-TUCOULAT (1 ^{ère} adjointe)
CLECT	Jean-François POITOU (Maire)	Cécile MONGELLAZ-TUCOULAT (1 ^{ère} adjointe)
CIID	Jean-François POITOU (Maire)	Aurélie GREFFIOZ (3 ^{ème} adjointe)
Comité pilotage PICS	Jean-François FONTANEL (Elu délégué)	Alexandre PASCAL-GIROUD (2 ^{ème} adjoint)

Pour les Commissions du **SICSAL** :

Commissions	Titulaire (s)	Suppléant(s)
Éducative	Sylvie RUPPIN (Conseillère municipale)	Euryanthe MERCIER (Conseillère municipale)
Ressources Humaines	Cécile MONGELLAZ TUCOULAT (1 ^{ère} adjointe)	Jean-François POITOU (Maire)
Relation avec les associations	Renaud BATAILLE (Conseiller municipal)	Sylvie RUPPIN (Conseillère municipale)

09 voix Pour

IV. SDES – Convention de groupement de commande pour l'achat d'électricité

M. le Maire expose, la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de services associés, approuvée le 1er mars 2022, prévoit en son article 8 les modalités de participation financière des membres aux frais de fonctionnement du groupement.

Dans un contexte d'évolution des charges supportées par le coordonnateur et afin d'assurer l'équilibre financier du dispositif, les parties ont convenu de modifier les modalités de calcul de cette participation.

En ce sens, que l'article 8 est modifié comme suit :

Nouvelle rédaction :

La participation financière due par chacun des membres du groupement est déterminée par la formule suivante :

$$P = 0,65 \times CF$$

- **P** : Participation financière exprimée en euros
- **CF** : Consommation de référence de l'année N-1 exprimée en MWh



Le montant de la participation est encadré comme suit :

- **Montant plancher : 150 euros par membre**
- **Montant plafond : 2 500 euros par membre**

Les autres dispositions de l'article 8 demeurent inchangées.
Le présent avenant entrera en **vigueur à compter du 01/01/2027**.

09 voix Pour

V. Questions diverses

Coupe de bois à Nécuidet :

Il est signalé une coupe de bois réalisée sur Nécuidet sur les parcelles identifiées G245 et G248, ce débardage est jugé trop important et sévère, et à lourdement endommagé le chemin de randonnée.

M. FONTANEL prend acte de l'information et contactera le garde forestier afin qu'il puisse faire un constat.

Adressage

Il est demandé d'avoir accès à un plan de la communale identifiant le nom de chaque rue.

M. le Maire va solliciter les services du Département et l'entreprise responsable du projet d'adressage.

Fin de séance 18h55

 <p>Jean-François POITOU Maire</p>	 <p>Cécile MONGELLAZ-TUCOULAT 1^{ère} adjointe</p>
 <p>Alexandre PASCAL-GIROUD 2^{ème} Adjoint</p>	 <p>Aurélie GREFFIOZ 3^{ème} Adjointe</p>
<p>Jean-François FONTANEL Conseiller Municipal – Elu délégué</p>	 <p>Sylvie RUPPIN Conseillère Municipale – Elue déléguée</p>
 <p>Renaud BATAILLE Conseiller Municipal</p>	 <p>Euryanthe MERCIER Conseillère Municipale</p>
 <p>Benjamin CAILLET Conseiller Municipal</p>	 <p>Gaylord MARCHAND Conseiller Municipal</p>

